

DIRECTION OPÉRATIONNELLE d'ADRAR
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DIPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHAT
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 63/AT/DO01/SDFS/DAL/SA/2019

La Direction Opérationnelle d'ADRAR lance un avis de consultation pour la réalisation des
« **Travaux de canalisations urbaines** »

Le présent projet est constitué du lot suivant :

LOT N°01: LYCE ELGROUT ADRAR **CONSISTENCE: 1.834 KM/AL**
0.917KM/ARTERE

LOT N°02: MGIDEN **CONSISTENCE: 1.48 KM/AL 0.75KM/ ARTERE**

LOT N°03: MERAGN ADRAR **CONSISTENCE: 0.905 KM/AL 0.46KM/ ARTERE**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classement de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure à 600 mètres linéaires (artère) : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Adrar contre le paiement de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire N° : 00100.250.0300.000.135/43

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1- Dossier administratif dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration de Probité,
- Copie de numéro d'identification fiscale "NIF",
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;

- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- La convention de groupement momentanée, le cas échéant.

2- Offre technique dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration à souscrire, datée, signée et renseignée.
- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot, établie et signée ;
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour chaque lot, établie et signée ;
- La lettre d'engagement sur les délais d'exécutions pour chaque lot ;
- La lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot ;
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté ».

3- Offre financière dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCAG 3 du cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 04 du cahier des charges.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05 du cahier des charges.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention "dossier administratif", "offre technique" et "offre financière".

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE D'ADRAR
Avis de Consultation N° 63 /2019**

<<Travaux de canalisations urbaines>>

**<<A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION
DES OFFRES>>**

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis de consultation.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08 H 00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant, dans les même heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLES D'ADRAR
ADRESSE : Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise est autorisée à la séance d'ouverture des plis.